

## **5 usines pour la valorisation des matières organiques sur l'île de Montréal :**

### **« Enfin! » se réjouit le CRE-Montréal**

Montréal, le 1<sup>er</sup> février 2010- Après des années de revendication et de pourparlers, le Conseil régional de l'environnement de Montréal (CRE-Montréal) salue aujourd'hui l'annonce conjointe des gouvernements municipaux, provinciaux et fédéraux sur l'investissement de près de 215 millions de dollars dans cinq usines de compostage, de biométhanisation et de prétraitement des matières organiques sur l'île de Montréal.

« C'est une excellente nouvelle » se réjouit Coralie Deny, directrice adjointe du CRE-Montréal. « Enfin, les matières organiques ne prendront plus majoritairement le chemin de l'enfouissement. L'époque du gaspillage de ces ressources est en voie d'être révolue. »

Selon les calculs de la Ville de Montréal, ces cinq usines, qui accueilleront les matières organiques de 585 000 unités de huit logements et moins et des institutions, commerces, industries (ICI) sur le territoire de l'île, permettront de détourner plus de 230 000 tonnes de matières organiques des sites d'enfouissement.

« Il revient à présent aux villes liées et arrondissements de l'agglomération de mettre en place rapidement un système de collecte de ces matières » poursuit Coralie Deny. « La Ville de Montréal devra également s'assurer de trouver un système pour desservir les unités de neuf logements et plus qui représentent une proportion élevée des habitations sur l'île. »

Enfin l'organisme salue la décision de la Ville de Montréal de valoriser le digestat et le compost à des fins biologiques, qu'elles soient horticoles ou agricoles.

-30-

### **Renseignements :**

Leïla Copti  
514.661.6134